

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

LORS DE LA TROIS CENT VINGT-SEPTIÈME RÉUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UQO

TENUE LE LUNDI 22 SEPTEMBRE 2008

- * 327-CA-4896 concernant une entente avec la Ville de Gatineau et l'Université du Québec en Outaouais
- * 327-CA-4897 concernant des corrections à apporter au calendrier universitaire pour l'année 2009-2010
- * 327-CA-4898 concernant la création de la Chaire Senghor de la francophonie de l'UQO
- * 327-CA-4899 concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur **Pierre Lemieux**
- * 327-CA-4900 concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur **Louis B. Ferguson**
- * 327-CA-4901 concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur **Alain LeMéhauté**
- * 327-CA-4902 concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur **Serge Raynald**
- * 327-CA-4903 concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur **Raymond Théorêt**
- * 327-CA-4904 concernant l'émission d'attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle
- * 327-CA-4905 concernant une recommandation à l'Assemblée des gouverneurs pour l'acquisition et la vente du terrain du futur campus de Saint-Jérôme
- * 327-CA-4906 concernant la modification de résolution 326S-CA-4891 relative à la signature des documents contractuels pour la réalisation du campus universitaire de Saint-Jérôme
- * 327-CA-4907 concernant la nomination des membres au Comité de vérification de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2008-2009
- * 327-CA-4908 concernant la nomination d'une (1) étudiante à la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais
- * 327-CA-4909 concernant la nomination de deux (2) membres au Comité d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais
- * 327-CA-4910 concernant le renouvellement de mandats de trois (3) membres et la nomination d'un (1) nouveau membre au Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec en Outaouais

- 327-CA-4911 concernant le règlement d'un grief déposé par le Syndicat des
professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais (huis
clos)
- * 327-CA-4912 concernant la situation des services alimentaires

* Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.